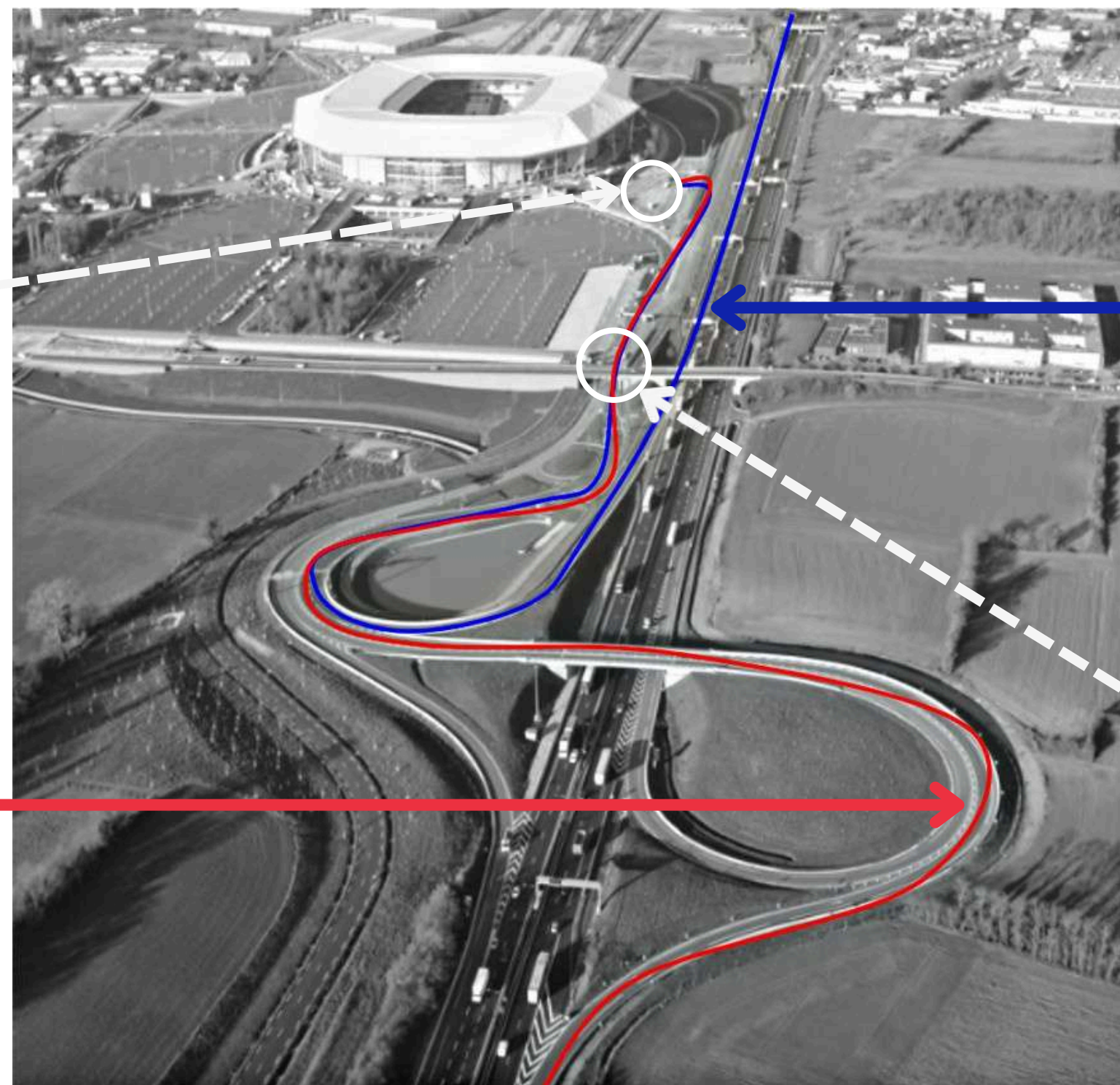




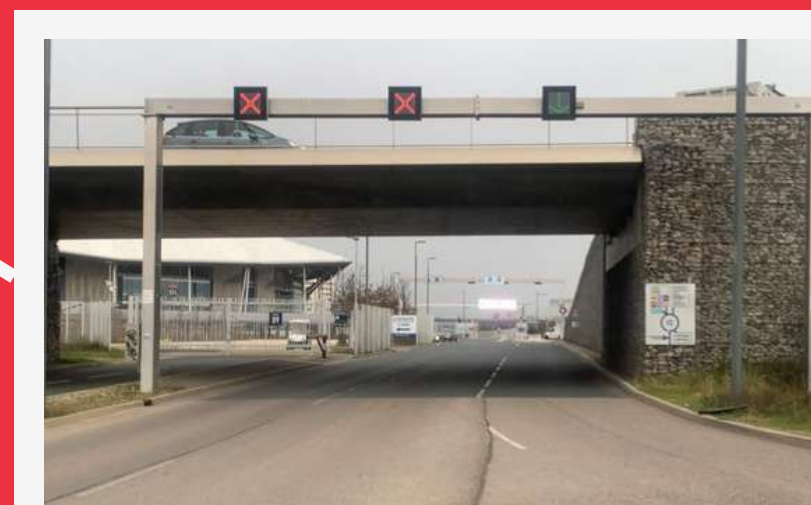
ACCÈS VÉHICULES ZONE VISITEURS



ACCÈS PAR LE **SUD** : VIA ROCADE EST
ECHANGEUR 7 > SORTIE PARC OL



ACCÈS PAR LE **NORD** : VIA ROCADE EST
ECHANGEUR 7 > SORTIE PARC OL



ACCÈS TRANSPORTS EN COMMUN - PIÉTONS

NAVETTES TRAMWAY : VAULX-EN-VELIN-LA SOIE



ACCÈS PIÉTONS DEPUIS LE NORD DU STADE
> PASSER LE LONG DE L'HÔTEL "LE KOPSTER" PUIS LONGER LA ROUTE
JUSQU'AU PARKING VISITEURS



MERCI DE PRIVILÉGIER LE DÉPLACEMENT EN VOITURE/CAR

LA DESCENTE SE FAISANT AU MÊME ENDROIT QUE NOS
SUPPORTERS LYONNAIS, NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS
PORTER DE SIGNES DISTINCTIFS DE VOTRE GROUPE/CLUB



NAVETTES TRAMWAY : PART-DIEU VILLETTE SUD



PARKING VISITEURS

25 places de car.
VL autorisés dans la limite des **places disponibles**

Selon le **nombre de supporters visiteurs** attendus et le **profil du match**, la Préfecture peut fixer un **point de rencontre**.
Les supporters seront ensuite escortés jusqu'au stade.



+ DE FACILITÉ



QR Code de localisation du parking visiteurs



Parking Visiteurs, Groupama Stadium, 69 153, Décines.



Ouverture du parking visiteurs H-2 (à confirmer)



ESPACES VISITEURS



ZONE DE PALPATION



ENTRÉE



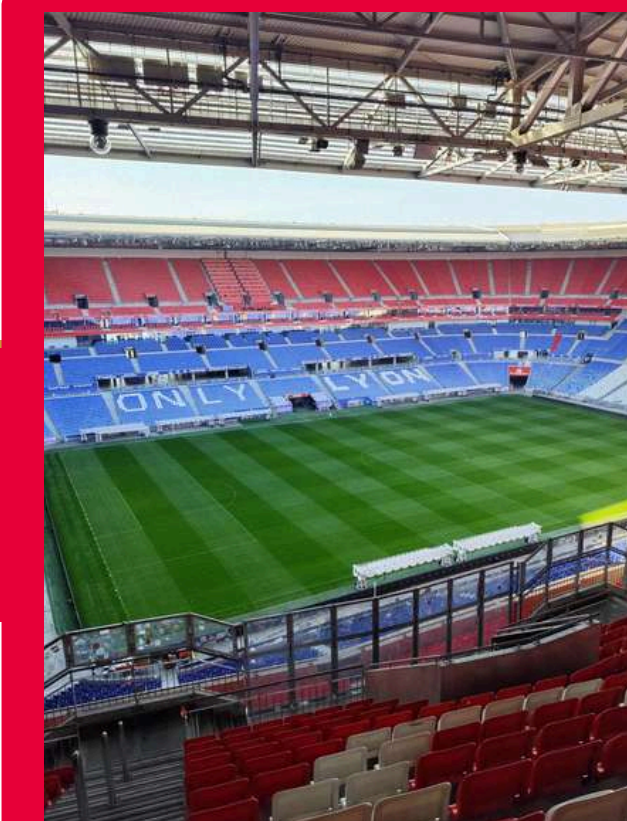
GUICHET BILLETTERIE



TOURNIQUETS



BUVETTE



VUE DU SECTEUR



SERVICES



**INFIRMERIE ACCESSIBLE À
PROXIMITÉ DE L'ESPACE
SUPPORTERS VISITEURS**



**PAS DE CONSIGNE : SACS À DOS
INTERDITS, PETITS SACS (FORMAT
A4) ET POCHETTES AUTORISÉS**



**PLACES PSH : DISPO
VARIABLES SELON LE
MATCH**

**MERCI DE FAIRE LA DEMANDE AU PRÉALABLE
(PLACES HORS SECTEURS VISITEURS)**



**TOILETTES À
DISPOSITION**



BUVETTE

MENU

BOISSONS :

- SOFTS
- BIÈRE
- BOISSONS CHAUDES

FOOD :

- HOT DOG CHEDDAR
- SANDWICH JAMBON BEURRE
- SANDWICH THON CRUDITÉS

SNACKING :

- COOKIES
- POP CORN
- CHIPS

RÈGLEMENT PAR CARTE OU ESPÈCES



OUVERTURE DE H-1H30 À H+1H15

TRIBUNE VISITEURS

CONFIG. 1 : BLOC 430
CAPACITÉ → 771 PLACES

CONFIG. 2 : BLOC 430 + 431
CAPACITÉ → 1.571 PLACES



HEURE D'OUVERTURE :

H-1H30

**(OUVERTURE ANTICIPÉE POSSIBLE
SOUS CONDITIONS)**

**EN APRÈS-MATCH, UN TEMPS
D'ATTENTE EST À PRÉVOIR AVANT
DE POUVOIR QUITTER LE STADE**

SELON LE NIVEAU DE RISQUE DU MATCH, LA PRÉFECTURE PEUT LIMITER LE NOMBRE DE PLACES À DESTINATION DES SUPPORTERS ADVERSES AUTORISÉS DANS LE STADE. AINSI, LA CONFIGURATION 2 EST SOUMISE À LA VALIDATION DES AUTORITÉS ET DU CLUB.

TARIF : 10 €



OBJETS INTERDITS

PROHIBITED ARTICLES

LISTE NON-EXHAUSTIVE
NON-EXHAUSTIVE LIST



Pointeurs laser
Laser pointers



Hampes rigides, fagots de drapeaux
Flagpoles



Bouteilles en verre
Bouteilles en plastique < 50cl autorisées (Bouchons interdits)
Glass Bottles
Plastic bottles < 50cl allowed (caps forbidden)



Banderoles : messages insultants, politiques, racistes, idéologiques, philosophiques et publicitaires
Banners : insulting, political, racist, ideological, philosophical, advertising messages



Articles pyrotechniques et matériels explosifs
Pyrotechnic and explosive materials



Canettes et verres (EcoCups autorisés)
Cans and glasses (EcoCups allowed)



Sacs et valises au-delà de 30x20x10cm
Backpacks and bags over 30x20x10cm



Armes
Weapons



Outils
Tools



Instruments mécaniques, électroniques ou manuels produisant du bruit tels que des mégaphones, cornes de brume, klaxons, vuvuzelas, etc.
Mechanical, electronical or manual instruments producing noise like megaphones, horns, klaxons, vuvuzelas, etc.



Casques
Helmets



Chaussures de sécurité
Safety footwear



Batteries externes
Power banks



Appareils photos, caméras ou autre matériel d'enregistrement professionnel
Cameras or any other stuff for professional recording



Utilisation d'appareils volants
Flying material usage



Grands parapluies ou à bouts pointus
Great umbrellas or pointy ones



Interdiction de fumer et de vapoter en dehors des zones dédiées
No smoking or vaping beyond dedicated spaces



Tablettes et perches à selfie
Pads and selfie sticks



Sprays ou gaz inflammables
Déodorants non-inflammables > 15cm interdits
Flammable sprays or gaz
Non-flammable deodorants > 15cm forbidden



Drogues et substances illicites
Drugs and other illicit substances



Animaux
Pets



NOTIONS IMPORTANTES

- Une attitude digne, respectueuse d'autrui, conforme aux bonnes mœurs et à l'éthique sportive est requise du Public. Il est particulièrement demandé au Public de ne pas nuire ou perturber par son comportement ou ses propos le bon déroulement des Manifestations ou de sa visite, de respecter les consignes de sécurité et de ne pas causer des perturbations à autrui, de blessures corporelles, des dégradations aux biens ou de faire preuve d'un comportement agressif, violent, provocant, insultant ou contraire à la morale et aux bonnes mœurs. Il est également demandé au Public de déférer aux recommandations ou injonctions qui pourront, le cas échéant, lui être adressées par le personnel du Stade et de sécurité. Les personnes ayant contrevenues aux présentes pourront se voir expulsées de l'Enceinte du Stade nonobstant toute sanction judiciaire qui pourrait être prononcée par ailleurs à leur encontre, notamment l'interdiction de Stade.
- Dans les Parkings et les Voies de circulation, le Code de la route s'applique. Les véhicules doivent circuler à vitesse réduite permettant l'arrêt immédiat en toute circonstance. Les conducteurs sont en outre tenus de se conformer aux consignes transmises par les agents d'accueil de l'Exploitant et/ ou de l'Organisateur. Il est interdit de rester stationné dans les Parkings après les horaires d'ouvertures (8h à 19h) où après la fin des Manifestation, sauf autorisation préalable de l'Exploitant. Il est demandé au Public de ne laisser aucun objet en évidence dans les voitures. L'Exploitant n'offre pas de prestation de gardiennage dans les Parkings et décline toute responsabilité en cas de dégradation, vol ou détérioration des véhicules stationnés et/ ou des objets se trouvant dans lesdits véhicules.
- Le Public est informé que pour sa sécurité, le Périmètre du Stade est équipé d'un système de vidéosurveillance conformément à l'autorisation préfectorale. Les vidéos sont susceptibles d'être utilisées en cas de poursuites pénales dans la limite de la législation et de la réglementation en vigueur.
- L'accès à l'Enceinte du Stade sera refusé à tout mineur de moins de seize (16) ans non accompagné d'un adulte muni d'un titre d'accès valide. L'Exploitant déconseille aux parents d'emmener des enfants des moins de cinq (5) ans dans l'Enceinte du Stade.
- Le Stade dispose d'une couverture Wi-Fi sécurisée à destination du Public qui s'engage à se conformer aux dispositions des conditions générales d'utilisation du réseau internet Wi-Fi disponible sur la page de connexion.



Visualisez tout le
règlement intérieur ici

